

ASSEMBLÉE NATIONALE15 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1396)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1421

présenté par
Mme Bono-Vandorme

ARTICLE 43

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.